

# FICHE DE POSTE

Intitulé du poste :

**Maître de conférences associé(e) à mi-temps (160h/an)**

Groupe de discipline :

**Arts et techniques de la représentation (ATR)**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Maître de Conférences Associé(e) (Macfas)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : ***Enseignement supérieur - Recherche***

Emploi Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B**

**ou Enseignant praticien du supérieur DCAO - RCH03A**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

**École nationale supérieure d'architecture de Nantes**

Adresse : 6 quai François Mitterrand - BP 16202 – 44262 Nantes Cedex 2

## Missions et activités principales

### Charges pédagogiques :

160 heures en cycle licence, principalement.

Un profil de plasticien.ne qui par sa pratique expérimentale, pense et questionne les enjeux contemporains; qui soit capable d'intervenir dans un enseignement en arts plastiques, en relation avec les studios de projet et/ou de dispenser des cours magistraux.

Le/La praticienne recrutée devra prendre part aux enseignements artistiques en tronc commun du champ ATR en cycle licence, tels qu'ils sont positionnés dans la maquette actuelle.

Il sera demandé à l'enseignant.e de structurer une approche plastique et des propositions pédagogiques autant conceptuelles qu'expérimentales, pour ouvrir les étudiants à des processus de conception et de création diversifiés.

Implication dans formes pédagogiques diversifiées (atelier TD et CM) et temporalités variées (linéaire et intensive). Ces exigences d'implication et de collaboration sont impératives quelque soit le lieu de résidence du de la candidat.e. :

- responsabilité de coordination pédagogique ;
- participation aux instances de l'établissement ;
- participation à la sélection des primo-entrants ;
- participation aux jurys
-

## **Compétences principales mises en œuvre :**

### **Titres ou diplômes requis :**

Diplôme de l'enseignement supérieur (université ou école des beaux-arts)

### **Compétences techniques :**

Le/La candidat.e devra présenter une expérience professionnelle artistique confirmée et reconnue dans les champs de la création.

Il/Elle devra témoigner d'une pratique active, engagée et reconnue sur la scène contemporaine, où l'approche expérimentale de la pratique artistique et la manipulation concrète des matériaux restent centrales. Son travail et son expérience l'auront conduit à soulever des problématiques liées à l'architecture, à la ville, à l'espace public, au paysage, questionnant par la même occasion des enjeux d'ordre esthétiques, sociaux ou encore politiques.

Le/La candidat.e devra faire état d'une culture des pratiques de l'art contemporain, de manière à savoir en transmettre et en communiquer une expérience élargie à des étudiants de premier cycle. Il présentera une connaissance approfondie des esthétiques contemporaines et une capacité à en extraire des questionnements et ouvertures vers des propositions pédagogiques.

### **Conditions pour être recruté.e :**

Peuvent être recrutées en qualité de maître de conférences associé à mi-temps des personnalités françaises ou étrangères exerçant une activité professionnelle principale hors enseignement et remplissant l'une des conditions suivantes :

1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;

2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au 1° de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 susvisé portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1° de l'article 48 du même décret ;

3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

## **Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)**

Expérience pédagogique

Le/La candidat.e devra présenter une expérience conséquente dans la pratique artistique et dans la transmission des savoir-faire dans l'enseignement supérieur, il/elle témoignera d'un positionnement pédagogique et didactique construit.

Capacité d'écoute, de dialogue, de débat critique au sein d'une équipe de plasticien.nes déjà constituée. Le/La candidat.e devra témoigner d'une capacité à travailler en équipe, d'une aptitude à la coopération pédagogique et à la transversalité des contenus et des formats. Il/Elle a l'expérience de l'enseignement au sein d'équipe pluridisciplinaire de projet.

## **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

Installée depuis 10 ans sur l'île de Nantes, l'ensa de Nantes dispose de bâtiments construits par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal), au sein du « quartier de la création » dont elle est un acteur important.

L'établissement est fortement impliqué dans la politique de site avec l'Université de Nantes et les autres établissements d'enseignement supérieur. L'ensa Nantes développe un partenariat stratégique au sein de l'Alliance Centrale-Audencia-Ensa Nantes. Elle est « établissement associé » à l'école doctorale SPI (Sciences pour l'ingénieur) et impliquée dans l'école doctorale STT (Sociétés, Temps, territoires).

Parallèlement au cursus de formation initiale conduisant au diplôme d'État d'architecte et à la HMONP, l'ensa Nantes développe seule ou avec ces établissements, quatre formations de second cycle : deux DPEA en « Architecture Navale » et de « Scénographe » ; le master Villes et territoires, co-habilité par l'Université de Nantes ; le master VEU Villes environnement urbain en partenariat avec l'École Centrale de Nantes. Dans le cadre de l'Alliance, l'ensa Nantes offre depuis septembre 2008 un double cursus architecte ingénieur/e-architecte avec l'École Centrale de Nantes, depuis 2018 un double cursus Architecte Urbaniste en lien avec le Master Ville et Territoires. Depuis 2016 elle déploie un « Bachelor of Architecture and Urbanism » à l'île Maurice. D'autres projets de formations conjointes sont en cours.

## Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

« L'activité scientifique de l'ENSA Nantes est traduite dans les activités du Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités constitue l'équipe nantaise du laboratoire AAU, UMR CNRS 1563. Il est situé à l'ENSA Nantes et à Centrale Nantes (voir <https://aau.archi.fr/crenau/>).

En 2019, le CRENAU compte 70 membres dont 31 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents et contractuels, 24 doctorants, 5 personnels d'appui et soutien à la recherche permanents (gestion, communication, documentation, informatique) et 1 contractuelle (traduction), 9 associés. Les chercheurs et enseignants-chercheurs du CRENAU appartiennent aux ENSA de Nantes et de Paris-Malaquais, à Centrale Nantes, au CNRS et à l'ESBAN. Ils sont architectes, sociologues, informaticiens, ingénieurs, urbanistes, géographes et historiens.

Les recherches du laboratoire AAU sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités. Elles s'inscrivent dans une perspective interdisciplinaire (des sciences sociales aux sciences de l'ingénieur et pour la conception, en ouvrant des ponts vers l'art), multi-sensorielle et multi-échelles.

Les travaux du CRENAU prennent place dans le cadre du projet scientifique du laboratoire AAU. Dans ce cadre, ils développent de nombreux thèmes liés aux ambiances architecturales et urbaines, aux modèles, instruments et politiques de l'action publique territoriale, à la réalité virtuelle et augmentée, aux cartographies et représentations sensibles de l'environnement construit, à l'adaptation des villes aux changements climatiques, etc.

Le CRENAU est membres de deux écoles doctorales – l'ED SPI (Sciences pour l'ingénieur) et l'ED STT (Sociétés, Temps, Territoires) en sciences humaines et sociales. Il est largement ouvert à l'international, comme en témoignent les collaborations avec des équipes internationales (Italie, Japon, Canada, Belgique, Espagne, Suisse), l'essor du Réseau International Ambiances fondé en 2008, la création d'une revue internationale du même nom et la mise en œuvre d'un GDRI CNRS de 2013 à 2017. Il a été lauréat de contrats de recherche financés par les organismes nationaux (ANR, ADEME, PUCA, Région Pays de la Loire) et européens. »

**Liaisons hiérarchiques** : Sous l'autorité du Directeur de l'établissement

**Liaisons fonctionnelles** : L'enseignant est en lien avec la directrice des formations et de la politique de site, la directrice des études, l'équipe enseignante, le service des études, le conseil pédagogique et scientifique et la commission des formations et de la vie étudiante.

## Dossier de candidature

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

- un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement) ainsi que la situation professionnelle actuelle du candidat.
- Une note mettant en évidence les propositions pédagogiques en lien avec les attentes, et les positionnements de recherches (3 pages maximum).
- un document présentant une « sélection de travaux » (10 à 15 pages maximum) peut accompagner le dossier.

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

**Dépôt des candidatures** : La date de réception des dossiers de candidature est fixée au **14/09/2021** (délai de rigueur).

Les dossiers devront être adressés uniquement par voie électronique à :

- **Martine CORNUAILLE**, Chargée des Ressources Humaines, [martine.cornuaille@nantes.archi](mailto:martine.cornuaille@nantes.archi)

Copie :

- **Sophie CLEMENT**, Directrice des formations et de la politique de site, [sophie.clement@nantes.archi](mailto:sophie.clement@nantes.archi)

Le mail portera en objet la mention « recrutement d'un maître assistant associé dans le champ SHS/HCA – Fiche de poste N° et le NOM du candidat.

**Informations :**

**Christian DAUTEL**, Directeur de l'ensa Nantes, christian.dautel@nantes.archi

**Marie ROLLAND**, maître de conférence ATR, marie.rolland@nantes.archi

**Pauline BOYER**, maître de conférence ATR, pauline.boyer@nantes.archi

**Stefan SHANKLAND**, maître de conférence ATR, stefan.shankland@nantes.archi

**Anne PHILIPPE**, maître de conférence ATR, anne.philippe@nantes.archi

**Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront informés le 23 septembre 2021 pour une audition à l'école le 27 septembre 2021.**